

7) En France, le problème est ouvertement posé par la politique des gouvernements successifs. Le tripartisme a abaissé le pouvoir d'achat des masses laborieuses et particulièrement celui des ouvriers des petites employes et fonctionnaires, des rentiers, pensionnés et retraités. Le gouvernement Blum s'est efforcé de maintenir cette dévalorisation des revenus prolétariens par la comédie des 5%. Le plan Monnet exigera la poursuite de cette politique.

8) Le plan Monnet ne constitue pas un "essai désespéré" de la bourgeoisie française, c'est au contraire un projet aussi réaliste que possible pour les capitalistes, dont l'application permettrait de restaurer l'appareil économique français avec ses tares anciennes et sans fournir par conséquent une base de concurrence internationale suffisante à l'impérialisme français.

Mais sa réalisation est soumise à deux impératifs majeurs :

- le bas niveau de vie des masses
- l'aide financière et en matière première de l'étranger

9) Etant donné le fait général de la reprise, les luttes revendicatives - de caractère, au départ, défensif - constituent la base de toute action de classe ouvrière et, par conséquent, de la politique du Parti.

Le Parti s'en tient à une stratégie des luttes revendicatives dominée par le fait général de la reprise économique. La pénurie actuelle de l'énergie, la crise charbonnière, ne vient pas contredire cette stratégie dans la mesure où l'accentuation de la politique réactionnaire du gouvernement français lui assure une aide croissante des impérialismes anglais et américains. Une crise conjoncturelle peut se produire qui entraînera cette année même une chute des prix (et surtout des prix de gros), des faillites avec fermeture d'entreprises (surtout commerciales) et un accroissement du chômage; la perspective fondamentale n'en serait pourtant pas changée: un tournant donnant à l'échelle mobile des heures de travail et aux comités de chômeurs, par exemple, l'importance primordiale, serait une erreur.

10) Nos mots d'ordre transitoires et leur importance respective à l'époque actuelle doivent être précisés :

a) d'abord viennent toutes les revendications de revalorisation des salaires pour les grandes masses des travailleurs. Le minimum vital est la revendication la plus générale. Mais nous soutenons toute revendication partielle en la liant à la bataille générale pour le minimum vital. Nous luttons particulièrement pour la défense des intérêts des couches les plus défavorisées et combattons tout élargissement de l'éventail et réclamons le retour à celui des conventions de 1936. Nous réclamons le minimum vital pour toute la population laborieuse, pour les pensionnés, les retraités, les chômeurs et les petits rentiers.

b) ensuite ECHELLE MOBILE DES SALAIRES que nous devons manier avec prudence et d'une façon plutôt propagandiste au cours d'une période de baisse des prix.